

En Corse, les entreprises de boulangerie se caractérisent par une surreprésentation des sociétés vis-à-vis des artisans, commerçants. En raison de ce poids important, elles réalisent un chiffre d'affaires moyen plus élevé qu'en France de province. Cependant, leur activité économique est globalement moins rentable. En effet, les boulangeries insulaires présentent des coûts de production plus élevés et des charges de personnel plus lourdes. Parallèlement, la productivité des salariés est identique et le rendement du capital plus performant.

En Corse, l'activité de boulangerie réunit plus de la moitié (56 %) des entreprises de l'activité agroalimentaire en 2009. La part de ces unités dans les IAA est cependant plus faible qu'en France de province où elle atteint les deux tiers du secteur. Ces entreprises sont en majorité des sociétés alors qu'en province, ces structures restent avant tout artisanales. Le statut juridique de société représente 55 % des boulangeries corses contre 40 % seulement sur le continent.

Les sociétés emploient davantage de salariés que les entreprises artisanales. Ce constat est plus prégnant dans la région où elles regroupent 80 % de l'emploi salarié des boulangeries, contre 62 % seulement en province. Elles sont aussi de plus grande taille : 44 % d'entre elles ont plus de 5 salariés contre 38 % sur le continent.

Un chiffre d'affaires moyen plus élevé en Corse

Avec 330 milliers d'euros, le chiffre d'affaires moyen des boulangeries est supérieur de 31 % à celui de province. Les sociétés sont à l'origine de ce constat. Elles réalisent en moyenne un chiffre d'affaires supérieur de 28 % aux sociétés de province, et ce grâce aux sociétés qui emploient de 1 à 19 salariés. Celles qui n'emploient aucun salarié ou au contraire celles qui ont plus de 20 salariés présentent un chiffre d'affaires par entreprise plus faible qu'en province. A l'inverse, les entreprises artisanales de la région réalisent un chiffre d'affaires moyen inférieur de 8 % à celui des artisans, commerçants de province. En particulier, celles qui sont de petite taille, moins de 5 salariés, enregistrent un chiffre d'affaires moyen inférieur de 26 %.

Une forme sociétale plus fréquente des boulangeries en Corse

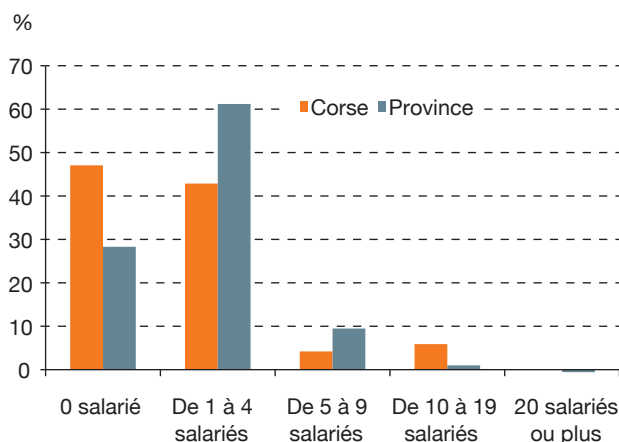
Répartition des entreprises et de l'emploi des boulangeries selon leur catégorie juridique (%)

	Corse		Province	
	Entreprises	Emploi	Entreprises	Emploi
Artisans/commerçants	44,7	20,1	60,5	38,3
Sociétés	55,3	79,9	39,5	61,7
Ensemble : Boulangeries	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Insee, CLAP 2009.

Les entreprises artisanales sans salarié plus fréquentes en Corse

Répartition des entreprises artisanales de boulangerie selon leur taille en 2009



Source : Insee, Clap 2009.

Une rentabilité plus faible quelle que soit la forme sociétale de l'entreprise

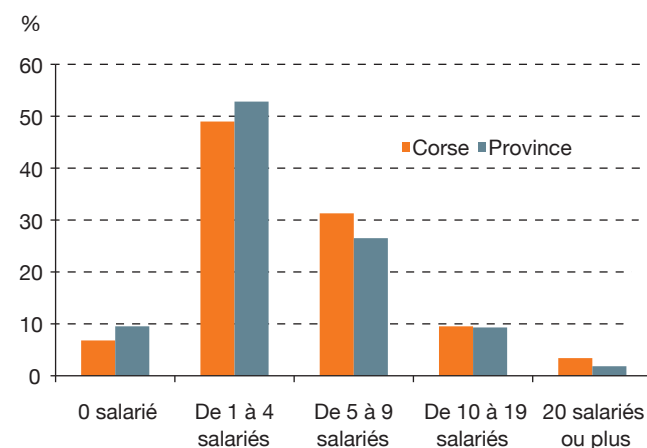
Malgré un chiffre d'affaires moyen supérieur, l'activité économique des entreprises corses de boulangerie est globalement moins rentable qu'en province. Cette rentabilité d'exploitation se mesure à partir du taux de marge brute d'exploitation, c'est à dire de l'excédent brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires. Ce taux évalue dans quelle mesure une entreprise dégage un bénéfice ou une perte, du fait de son activité de production. En 2009, il est de 7,8 % et de 12,4 % en province.

Que l'entreprise corse soit artisanale ou non, son taux de marge brute d'exploitation est toujours inférieur à sa consœur de province : il enregistre 1,2 point de moins pour les sociétés et 4,8 points de moins pour les artisans, commerçants.

En Corse, le taux de marge brute d'exploitation est 2,5 fois plus élevé pour les entreprises artisanales que pour les sociétés. Dans le cas des entreprises artisanales, une partie de l'excédent brut d'exploitation sert en effet à rémunérer le chef d'entreprise contrairement aux sociétés où le chef d'entreprise est généralement salarié de son entreprise.

Les sociétés corses sont de plus grande taille qu'en province

Répartition des boulangeries à statut de société selon leur taille en 2009



Source : Insee, Clap 2009.

Car les entreprises sont moins créatrices de valeur qu'en province

La valeur ajoutée créée par les boulangeries insulaires est inférieure à celle des boulangeries de province, et ce quel que soit leur statut juridique. En 2009, elle s'établit à 45,6 % du chiffre d'affaires, soit 3,7 points de moins que sur le continent. La valeur ajoutée créée par une entreprise représente ce qui reste de son chiffre d'affaires après avoir payé les différents achats de biens et de services consommés au cours de la production. En Corse, ces consommations intermédiaires pèsent davantage dans le chiffre d'affaires qu'en province. Cela peut partiellement s'expliquer par le coût élevé des matières premières sur l'île.

La valeur ajoutée seule ne suffit pas à expliquer le niveau de rentabilité d'une entreprise. D'autres facteurs liés à la gestion de l'entreprise sont à l'origine d'une rentabilité plus faible ou non : les frais de personnels ainsi que le rendement du travail ou du capital.

Situation économique peu favorable des boulangeries corses

Indicateurs économiques du secteur de la boulangerie

	Corse			Province		
	Ensemble	Artisans/commerçants	Sociétés	Ensemble	Artisans/commerçants	Sociétés
Chiffre d'affaires moyen (milliers d'euros)	330,4	164,3	464,8	251,3	178,7	362,4
Taux de valeur ajoutée (%)	45,6	44,3	46,0	49,3	50,5	48,4
Taux de marge brute d'exploitation (%)	7,8	14,7	5,8	12,4	19,5	7,0
Poids des frais de personnel (%)	83,0	66,8	87,4	74,9	61,4	85,5
Taux de rendement apparent du travail (milliers d'euros)	40,2	43,3	39,4	41,0	47,2	37,2
Taux de rendement apparent du capital (%)	76,7	58,6	83,9	62,3	56,1	68,2
Taux d'endettement (%)	24,1	30,7	21,9	41,3	41,3	41,3
Taux d'exportation (%)	0,9	3,1	0,2	0,4	0,6	0,3

Source : Insee, FARE 2009.

Des charges de personnel globalement plus élevées

La part des salaires et des charges sociales représente 83 % de leur valeur ajoutée contre 75 % en province. Cet écart est dû en partie à la forte présence de sociétés au sein des boulangeries de l'île, ce type d'entreprise rémunérant en général davantage ses salariés.

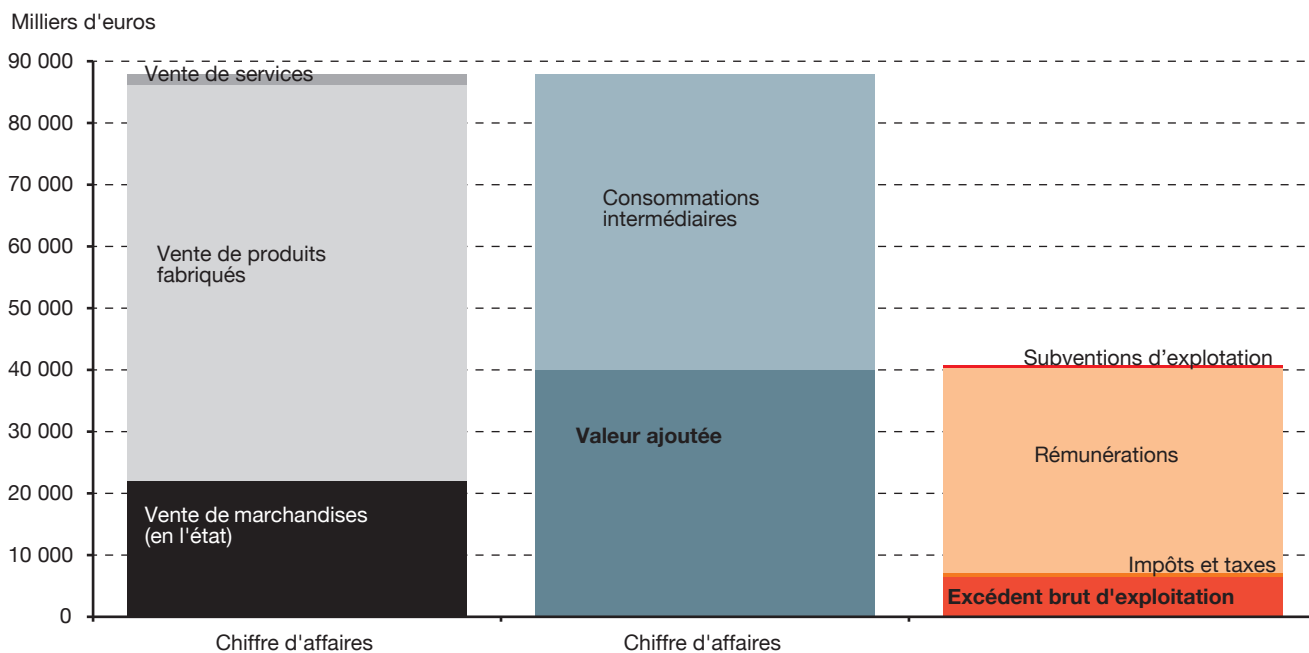
Pour les seules sociétés, le poids des frais de personnel est légèrement plus élevé qu'en province, en raison notamment de la présence un peu plus marquée de personnel d'encadrement.

Pour les seules entreprises artisanales, les frais de personnel sont plus lourds qu'en province. En effet, les entreprises artisanales de province comptent une part importante de contrats d'apprentissage dans leurs emplois salariés, et ce type de contrat génère de faibles charges de personnel. Ainsi fin 2009, 23 % de leurs postes salariés sont occupés par des apprentis, c'est trois fois plus qu'en Corse.

Une productivité du travail équivalente

La valeur ajoutée rapportée à l'emploi salarié mesure la productivité d'un salarié. En 2009, ce rendement apparent du travail est de 40 milliers d'euros par salarié, soit un taux équivalent à celui de province. Ce niveau identique résulte de deux effets qui s'opposent, liés à la structure juridique de l'entreprise. En Corse, les sociétés enregistrent une productivité du travail supérieure à celles de province, à l'inverse des artisans, commerçants.

Répartition du chiffre d'affaires global du secteur de la boulangerie en Corse en 2009



Lecture : le chiffre d'affaires correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués et de prestations de services. Il se décompose en consommations intermédiaires et valeur ajoutée.

Source : Insee, Fare 2009.

Mais un équipement plus performant

Le taux de rendement apparent du capital des boulangeries corses est supérieur de 14 points à celui de province. En particulier les sociétés corses de boulangerie présentent un taux nettement plus élevé alors que pour les artisans, commerçants, ce taux est proche de celui de province.

Par ailleurs, l'endettement des entreprises est plus faible : leur taux d'endettement est de 24 % contre 41 % en province. Les entreprises insulaires sont en moyenne plus anciennes. Or, une entreprise est naturellement plus fortement endettée qu'elle est récemment créée.

Forces et faiblesses des boulangeries corses

Comparées aux boulangeries de province

	Forces		Faiblesses
Sociétés	<p>Chiffre d'affaires moyen plus élevé</p> <p>Productivité du travail (taux de rendement apparent du travail) plus forte</p> <p>Productivité du capital (taux de rendement apparent du capital) plus élevée</p>	Poids des frais de personnel en proportion équivalente	<p>Rentabilité économique (taux de marge brute d'exploitation) plus faible</p> <p>Création de richesse (taux de valeur ajoutée) moindre</p> <p>Marge commerciale plus faible (consommations intermédiaires plus élevées)</p>
Entreprises artisanales	<p>Marge commerciale plus élevée (consommations intermédiaires plus faibles)</p> <p>Productivité du capital (taux de rendement apparent du capital) plus élevée</p>		<p>Chiffre d'affaires moyen plus faible</p> <p>Rentabilité économique (taux de marge brute d'exploitation) plus faible</p> <p>Création de richesse (taux de valeur ajoutée) moindre</p> <p>Poids des frais de personnels plus élevé</p> <p>Productivité du travail (taux de rendement apparent du travail) moindre</p>